



Qu'est-ce que les mesures d'urgence ?

C'est un ensemble de procédures permettant de faire face à une situation d'urgence.

Elles sont regroupées en 12 codes de couleur.

Elles sont essentielles pour garantir la sécurité et l'intégrité des usagers, des employés et des visiteurs du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

Elles informent sur les actions à exécuter selon la situation ciblée.

Comment sont-elles déployées ?

Par des pratiques harmonisées au sein des installations du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

Grâce à 3 outils permettant la cohérence entre les interventions, ainsi que l'identification des rôles de chacun : PMU, POMU et POMUD.

Directives à suivre selon les différents codes de mesures d'urgence

CODE NOIR

Colis suspect ou appel de menace



1. Composez le numéro d'urgence en vigueur dans votre installation (référez-vous au POMU).
2. Donnez à la personne qui reçoit l'appel le plus d'information objective sur l'évènement.
3. Éloignez-vous du colis et ne le touchez pas.
4. Fermez si possible les fenêtres et les portes de la pièce où se trouve le colis.
5. Fermez les appareils de communication sans fil.
6. N'utilisez aucun objet ou appareil pouvant produire une étincelle ou une flamme.
7. Restez calme, minimisez le bruit.
8. Retournez à votre poste de travail si possible.
9. Préparez-vous à évacuer.

CODE BLEU

Arrêt cardiaque ou menace à la vie



1. Composez le numéro d'urgence en vigueur dans votre installation (référez-vous au POMU).
 2. Portez assistance à la victime et/ou débutez les manœuvres de réanimation.
- Prise en charge de la situation par l'équipe d'intervention formée.

CODE ROSE

Arrêt cardiaque pédiatrique ou menace à la vie



1. Composez le numéro d'urgence en vigueur dans votre installation (référez-vous au POMU).
 2. Portez assistance à la victime et/ou débutez les manœuvres de réanimation.
- Prise en charge de la situation par l'équipe d'intervention formée.

CODE ARGENT

Menace armée



1. Composez le numéro d'urgence en vigueur dans votre installation (référez-vous au POMU).
2. Donnez à la personne qui reçoit l'appel le plus d'information objective sur l'évènement.
3. Assurez votre protection par :
 - A. La fuite**
 - Choisissez une sortie facilement accessible, levez les mains en l'air, circulez calmement et silencieusement.
 - Suivez les consignes et directives des policiers.
 - Ne tenez pas compte de l'alarme incendie à moins de signes évidents de feu dans le bâtiment (ex. : odeur).
 - B. Le confinement barricadé**
 - Entrez dans un local, verrouillez ou obstruez les portes et les fenêtres, fermez les lumières, cachez-vous et restez calme et silencieux.

CODE BLANC

Personne violente



1. Composez le numéro d'urgence en vigueur dans votre installation (référez-vous au POMU).
 2. Donnez à la personne qui reçoit l'appel le plus d'information objective sur l'évènement.
 3. Éloignez-vous de la personne, restez calme et évitez de la provoquer ou de la confronter.
 4. Repérez et assurez-vous d'avoir accès à des issues.
- Prise en charge de la situation par l'équipe d'intervention formée.

CODE VERT

Évacuation



1. Évacuez les lieux.
2. Aidez au besoin les usagers et les visiteurs à évacuer.
3. N'utilisez pas les ascenseurs, utilisez les escaliers.
4. Dirigez-vous vers les points de rassemblement à l'extérieur des installations et libérez les voies d'accès.

CODE ORANGE

Réception massive de blessés



1. Au déclenchement du code, retournez à votre poste de travail.
2. Appliquez le protocole interne.
3. Écoutez les consignes de votre gestionnaire-répondant.
4. Demeurez alerte et disponible.

CODE BRUN

Déversement de matières dangereuses



1. Composez le numéro d'urgence en vigueur dans votre installation (référez-vous au POMU).
2. Donnez à la personne qui reçoit l'appel le plus d'information objective sur l'évènement.
3. N'utilisez aucun objet ou appareil pouvant produire une étincelle ou une flamme.
4. Ouvrez les portes et fenêtres du secteur afin de ventiler en cas de fuite de gaz.
5. Éloignez-vous de la source du déversement.
6. Préparez-vous à évacuer.

CODE JAUNE

Recherche d'usager manquant



1. Composez le numéro d'urgence en vigueur dans votre installation (référez-vous au POMU).
2. Participez aux recherches, si nécessaire.
3. Donnez toute information additionnelle à la personne en autorité responsable de la recherche et pouvant permettre d'aider à localiser l'usager.

CODE GRIS

Fuite toxique externe



1. Composez le numéro d'urgence en vigueur dans votre installation (référez-vous au POMU).
2. Donnez à la personne qui reçoit l'appel le plus d'information objective sur l'évènement.
3. Retournez à votre poste de travail.
4. Fermez les fenêtres et les portes extérieures.
5. N'utilisez aucun objet ou appareil pouvant produire une étincelle ou une flamme.
6. Éloignez-vous des fenêtres.
7. Attendez les directives supplémentaires.

CODE ROUGE

Incendie



1. Tirez la station manuelle d'alarme incendie.
2. Composez le numéro d'urgence en vigueur dans votre installation (référez-vous au POMU).
3. Donnez à la personne qui reçoit l'appel le plus d'information objective sur l'évènement.
4. Éloignez les personnes de la source du danger.
5. Fermez les portes et fenêtres (sources d'oxygène).
6. Préparez-vous à évacuer.

Mesures d'urgence

Mesures d'urgence

Équipe de coordination en sécurité civile et mesures d'urgence (ECSCMU)

Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique (DQÉPÉ)

2601, chemin de la Canardière
Québec (Québec) G1J 2G3

● 418 663-5342, poste 11028

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

PLAN DES MESURES D'URGENCE (PMU)

Il définit les assises en mesures d'urgence et contient l'ensemble des politiques et/ou des procédures.

Où est-il ?

Il se trouve au secrétariat d'une unité ou d'une installation, ainsi que dans la Zone CIUSSS.



À qui s'adresse-t-il ?

À tous les employés du CIUSSS de la Capitale-Nationale.



PLAN OPÉRATIONNEL DES MESURES D'URGENCE DÉTAILLÉ (POMUD)

Il contient les protocoles et les réponses adaptées aux particularités spécifiques de l'installation.

Où est-il ?

Il se trouve dans un cartable en possession des gestionnaires répondants et des responsables des équipes d'intervention d'urgence.



À qui s'adresse-t-il ?

Spécifiquement aux gestionnaires répondants et aux membres des équipes d'intervention d'urgence.



PLAN OPÉRATIONNEL DES MESURES D'URGENCE (POMU)

Il consiste en un recueil de fiches donnant les consignes simples et universelles à poser lors d'une situation d'urgence.

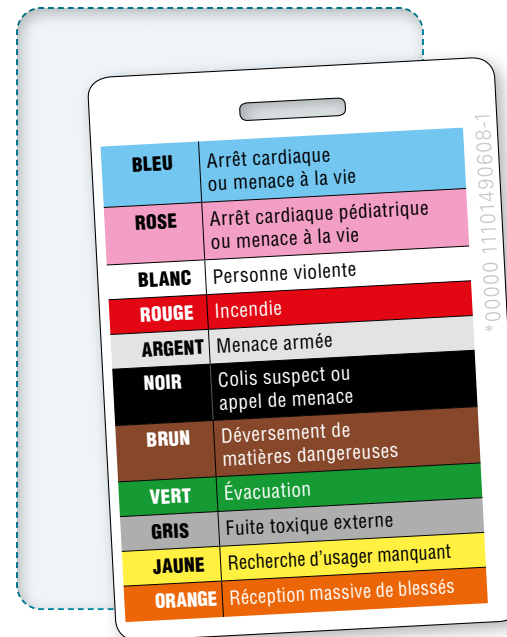
Où est-il ?

Il se trouve dans les lieux stratégiques tels que : l'entrée principale d'une installation, le poste de garde ou le secrétariat d'une unité, près des ascenseurs, etc.



À qui s'adresse-t-il ?

À tous les usagers, employés et visiteurs du CIUSSS de la Capitale-Nationale.



Ce que vous entendrez lors du déploiement d'une mesure d'urgence



Annonce du code : « ATTENTION, ATTENTION, CODE [COULEUR] + LIEU EXACT. »
(Vous l'entendrez 3 fois)

Annulation du code : « ATTENTION, ATTENTION, CODE [COULEUR] ANNULÉ. »
(Vous l'entendrez 3 fois)

Code terminé : « ATTENTION, ATTENTION, CODE [COULEUR] TERMINÉ. »
(Vous l'entendrez 3 fois)

D'ici à ce que les nouvelles procédures soient déployées partout, il est primordial de continuer à appliquer les procédures des mesures d'urgence qui étaient en place dans les anciens établissements.

